

LA LETTRE DE VOS ÉLUS DE L'OPPOSITION

GROUPE PAVILLY DEMAIN

VILLE DE PAVILLY L'INFO DE VOS ÉLUS DE GAUCHE



Vous informer. Être clairs en toutes circonstances.

Voici déjà le N°11 de notre parution.

Nous allons, dans ce nouveau numéro au travers de nos différents articles, vous donner notre lecture du budget primitif 2013. Nous souhaitons vous présenter les raisons pour lesquelles nous nous sommes abstenus lors du vote de ce budget. Nous reviendrons également sur le transport scolaire vers le collège, motif de notre abstention. Bien entendu, comme à chaque fois, l'occasion va être donnée à la majorité municipale, ou plus précisément à ses plumes, de vous persuader que toutes ces informations ne sont que mensonges, incohérences. Heureusement, beaucoup d'entre vous ne s'y laissent plus prendre. Comme vous nous le prouvez à chaque parution, vous êtes de plus en plus nombreux à nous exprimer vos encouragements et vos remarques.

Bonne lecture à tous.

**Michèle DEMARES, Yannick ROBICHON,
Patrick DOUILLET, Daniel RENDU,
Emile ONNIENT**

Transports scolaires

Nous nous sommes **abstenus sur le vote du budget du transport scolaire** car celui-ci ne prenait pas en compte les demandes portées par les associations de parents que nous avons rencontrées pour le transport des collégiens.

C'est un sujet que nous avons évoqué sur notre blog, dans nos parutions et également lors de nos interventions en séance. Il est évident que ces trajets posent problème à nombre de collégiens souvent chargés.

La démarche des parents que nous avons relayée a porté ses fruits puisque comme vous avez pu le découvrir dans la dernière tribune et dans la presse locale, la majorité a décidé d'étudier pour la rentrée prochaine la mise en place d'un transport pour le collège (**un service minimum !**)

Après plusieurs mois de tergiversations, d'échanges, de polémiques, la municipalité vient d'accepter l'expérimentation d'un transport de septembre à décembre.

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité moins une abstention (un élu de la majorité !) ce projet d'un montant de 30.000€, financés par le reversement d'une subvention au titre du FNGIR (fond de péréquation des communes) et par la participation des parents à hauteur de 40€ par enfant pour la période.

Ce projet concernera un peu moins de 200 élèves transportés par trois cars, deux au départ de la rue de Freckenhorst et un de la Mairie.

Nous regrettons cette réaction tardive quand on sait que la règle des 3 km a toujours existé. Le code de l'éducation précise que cette compétence est à la charge de la commune.

Cependant nous nous réjouissons pour les jeunes collégiens et pour les parents d'élèves qui se sont impliqués. Nous apprécions d'avoir pu faire avancer le dossier !

Restons vigilants sur une expérimentation à minima.

Bientôt les élections ! Vite investissons !

Le programme est exceptionnellement copieux. Il annonce un bilan dont le maire ne manquera pas de se féliciter en Janvier 2014, lors de ses vœux, en oubliant de préciser qu'il concerne les deux années précédentes et que les impôts de plusieurs exercices ont servi à le financer. Le bulletin municipal de Mai 2013 est d'ailleurs rédigé en ce sens. Quelques photos sur papier glacé avec un commentaire succinct font vite oublier l'historique des dossiers. N'y aurait-il pas des élections municipales en 2014 ?

Dénomination des travaux	Prévus au budget	Réalisés
Couverture Aire de pétanque	En 2010	En 2013
Restructuration rue des F. Martin	En 2012	En 2013
Réaménagement rue Paul Painlevé	En 2012	En 2013
Accessibilité Ecole Curie	En 2012	En 2013
Restructuration Place Esneval	En 2013	En 2013 (à n'en pas douter)
Travaux clocher église	En 2013	En 2013 (déjà faits)
Travaux rue Ingres	En 2008	En 2013 (à n'en pas douter)
Création parking visiteurs gendarmerie	En 2013	Pour l'inauguration : 2013

Un budget 2013 manquant visiblement de rigueur comptable.

Nous avons mis sur notre blog les anomalies constatées entre le compte administratif et le budget 2013. Le maire qui avait déjà été questionné (en commission des finances) sur le poste combustibles qui présentait un écart de 85.000 € a dû solliciter lors du conseil municipal son directeur des services pour nous fournir une explication ! L'écart proviendrait du changement de chaudières qui auraient diminué la consommation en 2012 ! Mais alors pourquoi retrouvons nous - pour le budget 2013 - la même prévision de dépenses qu'en 2012 ?

Pour ce qui est des impôts locaux, notamment la contribution des entreprises, même problème. Les sommes indiquées ne correspondent pas aux produits des taux sur les bases ! Et ces sommes fausses sont encore différentes dans les lignes budgétaires ! Que doit-on penser du reste des inscriptions budgétaires ! Et dire que la majorité municipale met en cause nos capacités à boucler financièrement les dossiers !

Quelques lignes budgétaires ...

Dépenses inscrites	Prévisionnel 2012	Dépense réelle 2012	Prévisionnel 2013
Indemnités + cotisations retraites	122 100 €	121 300 €	131 600 €
CCAS	97 000 €	97 000 €	97 000 €
Subventions pour 59 associations	90 662 €	90 662 €	93 897 €
Alimentation	133 500 €	131 655 €	131 700 €
Fournitures scolaires	32 400 €	26 500 €	32 000 €
Fêtes et Cérémonies	100 000 €	71 211 €	93 800 €
Transport scolaire Collège	15 100 €	12 589 €	14 540 €
Entretien Bâtiments	45 200 €	48 700 €	45 200 €
Entretien Voies et Réseaux	100 000 €	48 000 €	85 000 €

Retrouvez-nous
régulièrement sur notre blog « pavillydemain.fr »

Ces dépenses sont-elles justifiées ?

En 2012, la municipalité a dépensé 114.300 € au titre des indemnités des élus de la majorité auxquelles il faut ajouter 7.000 € au titre des cotisations retraite.

En 2013, il est prévu la somme de 116.000€ pour les indemnités et 15.600 € pour les cotisations retraites.

C'est pourquoi en commission des finances **nous avons demandé que ces nouvelles cotisations sur les indemnités, qui sont supérieures à 1 500, € soient prise en charge par l'élu et non prélevées sur le budget.** En effet celles-ci grèvent un peu plus les dépenses. De plus quand elles concernent des élus qui cumulent plusieurs indemnités au titre des présidences ou vice-présidences de structure intercommunale, l'effort ne paraît pas insurmontable ! Le Maire étant régulièrement à la recherche d'économie pour se satisfaire de sa bonne gestion, nous proposons que lors du prochain budget, il applique les indemnités prévues pour les communes de même taille et non celles des villes de catégories supérieures. Nous proposons également de ne plus donner d'indemnités systématiques aux conseillers municipaux, à fortiori, pour ceux qui n'assurent plus, de leur plein gré, aucune fonction depuis bien longtemps. **Là se trouve une source d'économie pour un bon gestionnaire !**

Une démocratie locale si particulière

La gestion d'une commune doit reposer sur les convictions et les valeurs des élus.

Elle doit aussi être régie par la compétence, l'écoute, la proximité et le traitement égalitaire de tous les habitants. Pour le bien être de la population il ne faut pas que de la disponibilité mais une vraie volonté de développer sa commune. L'élection permet un choix démocratique et chaque élu se doit de respecter ce choix. A Pavilly, le respect de la fonction de l'élu est particulier. La majorité ne supporte pas la présence de l'opposition, l'expression de l'opposition ou les propositions de l'opposition. Toutes les occasions sont bonnes pour dénigrer, voir mettre en cause personnellement ses actions. Le fait d'être opposant ou non change quelque fois la perception de l'ancien élu local.

LA LETTRE DE VOS ELUS DE L'OPPOSITION GROUPE PAVILLY DEMAIN

La lettre de vos élus d'opposition est écrite par nos soins.
Elle est réalisée par la Fédération PS de Seine-Maritime.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Si la vie municipale vous intéresse, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur le blog « Pavilly Demain » ou en appelant au : 06 09 66 34 52